



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

### Les corps d'inspection

- **D'économie et gestion**
- **De Mathématiques**
- **De Sciences et Technologies Industrielle**

À

**Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement.**

**Mesdames et messieurs les directeurs  
d'établissement privé sous contrat  
d'association**

Inspection pédagogique  
régionale

Affaire suivie par  
Jean-Charles Diry  
IA-IPR économie et gestion  
Corine Benucci  
Dane  
[Jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:Jean-charles.diry@ac-lyon.fr)  
[dane@ac-lyon.fr](mailto:dane@ac-lyon.fr)

Objet : **Partenariat CISCO modalités académiques**

Madame, Monsieur

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Robert Vassoyan, directeur général de Cisco France, leader mondial des technologies réseaux et serveurs, ont signé le 27 novembre 2015, un accord-cadre de partenariat attestant de leur volonté de contribuer activement à la transition numérique dans le système éducatif, au développement de la qualification professionnelle et à la connaissance de la filière numérique (<http://www.education.gouv.fr/cid96025/numerique-a-l-ecole-partenariat-entre-le-ministere-de-l-education-n-20ationale-et-cisco.html>) .

En cohérence avec cette convention nationale, la Dane, la DAFOP et les corps d'inspection de l'Académie de Lyon ont organisé la phase de lancement expliquant les modalités auprès des professeurs représentant toutes les disciplines mais aussi auprès des DDFTP le vendredi 25 mars au Lycée L. Labé à Lyon.

Tous les documents concernant l'accord et l'information du 25 mars sont hébergés sur le site de la Dane.

La montée en compétences des professeurs et des formateurs s'effectuera en plusieurs phases décrites sur le PPT du 25 mars (site DANE) et concernera notre Académie mais aussi les académies de Grenoble et de Clermont-Ferrand (la Région Académique Auvergne Rhône-Alpes étant expérimentale au plan national).

Vous trouverez en **annexe A** la déclinaison détaillée des procédures et du calendrier de mise en œuvre de l'Academy CISCO. Nous vous remercions de bien vouloir transférer cette PJ à vos équipes professorales et de vos DDFTP ou coordonnateurs disciplinaires afin qu'ils puissent s'inscrire dans le processus.

Pour tous renseignements complémentaires sur ce dossier vous avez la possibilité de vous rapprocher des coordonnateurs,

- Pour les IA-IPR [jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:jean-charles.diry@ac-lyon.fr) ou [jpr@ac-lyon.fr](mailto:jpr@ac-lyon.fr)
- la DANE [corine.salien-benucci@ac-lyon.fr](mailto:corine.salien-benucci@ac-lyon.fr) ou [dane@ac-lyon.fr](mailto:dane@ac-lyon.fr).

Les IA-IPR sont également disponibles pour apporter des précisions sur les disciplines concernées ;

- Économie et gestion [jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:jean-charles.diry@ac-lyon.fr)
- STI [Noel.morel@ac-lyon.fr](mailto:Noel.morel@ac-lyon.fr) ou [patrick.schwander@ac-lyon.fr](mailto:patrick.schwander@ac-lyon.fr)
- STI Voie professionnelle [messaoud.laoucheria@ac-lyon.fr](mailto:messaoud.laoucheria@ac-lyon.fr)
- Mathématiques [alain.truchan@ac-lyon.fr](mailto:alain.truchan@ac-lyon.fr) ou [etienne.maurau@ac-lyon.fr](mailto:etienne.maurau@ac-lyon.fr)

Nous vous remercions de votre collaboration et vous rappelons le caractère urgent de la communication à effectuer auprès des équipes les premières listes de professeurs devant être proposées dans des délais très courts à l'entreprise CISCO

Lyon, 28 mars 2016

Les inspecteurs de Mathématiques  
D'économie et gestion et de STI

## Annexe A : Partenariat CISCO

### Modalités et calendrier

#### 1. PREMIERE PHASE (A PARTIR D'AVRIL 2016) : FORMATION DE SPECIALITE (première vague);

##### a. **Formateurs instructeurs CISCO** (environ 350h cumulées de formation hybride) ;

Il s'agit des professeurs volontaires qui devront passer l'ensemble des certifications CISCO (au moins jusqu'au CCN4) pour devenir des « instructeurs CISCO » capables de former et d'accompagner d'autres professeurs engagés dans le processus de formation sur la plateforme CISCO à partir de la rentrée 2017. Sont concernés également les IAN.

Ces formateurs instructeurs placés sous la responsabilité de la Dane et des corps d'inspection seront des professeurs ressources en capacité d'utiliser tous les outils et toutes les ressources de la plateforme CISCO pour la formation de leurs collègues. Ils pourront à leur tour créer des classes et des sessions de formation.

#### Procédure

- Acte de candidature (courriel) auprès de [jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:jean-charles.diry@ac-lyon.fr) sous couvert du chef d'établissement avant **le 28 avril 2016**.
- Transmission des listes par l'IA-IPR référent (JC Diry) à CISCO pour ouverture des classes. Chaque candidat recevra un courriel directement de CISCO l'invitant à prendre connaissance des contenus des différents modules. Il choisira ceux qu'il souhaite suivre. **1 mois pour le faire (donc jusqu'à fin mai)**.
- Transmission par CISCO à l'IA-IPR référent des choix des candidats pour validation.
- Transmission à la DAFOP et à la DANE des listes validées pour ordre de mission.
- Début de la formation pour chaque futur instructeur à partir de **juin 2016**.
- Suivi des validations par CISCO, la DANE, le corps d'inspection.

##### b. **Formateurs professeurs de spécialité (BTS SIO, BTS SN, Bac Pro SEN) et les formateurs de professeurs d'ISN.**

Il s'agit des professeurs volontaires qui souhaitent passer des certifications CISCO pour monter en compétences techniques et ainsi mieux former leurs élèves ou étudiants (ou d'accompagner les professeurs en ce qui concerne les formateurs ISN). Ils pourront à leur tour créer des classes et des sessions de formation pour leurs étudiants en BTS SIO ou BTS SN ou Bac Pro SEN (ou pour les professeurs d'ISN pour les formateurs ISN) en utilisant toutes les ressources de la plate-forme CISCO. Sont concernés également les IAN

Une dotation CISCO, (un bundle) sera affectée à l'établissement qui engage un ou plusieurs professeurs sur des certifications au moins de niveau CCN2.

#### Procédure

- Acte de candidature (courriel) auprès de chaque IA-IPR ou IEN référent disciplinaire sous couvert du chef d'établissement avant **le 28 avril 2016**.
  - o Économie et gestion (BTS SIO) [jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:jean-charles.diry@ac-lyon.fr)
  - o STI voie techno (BTS SN) [patrick.schwander@ac-lyon.fr](mailto:patrick.schwander@ac-lyon.fr)
  - o STI voie pro (BAC PRO SEN) [messaoud.laoucheria@ac-lyon.fr](mailto:messaoud.laoucheria@ac-lyon.fr)
  - o Mathématiques [alain.truchan@ac-lyon.fr](mailto:alain.truchan@ac-lyon.fr)
- Transmission des listes par les inspecteurs à l'IA-IPR référent (JC Diry) pour centralisation puis à CISCO pour ouverture des classes. Chaque candidat recevra un courriel directement de CISCO l'invitant à prendre connaissance des contenus des différents modules. Il choisira ceux qu'il souhaite suivre. **1 mois pour le faire (donc jusqu'à fin mai)**.
- Transmission par CISCO aux inspecteurs pour validation des choix des candidats.
- Centralisation par l'IA-IPR référent (JC DIRY) des listes validées et transmission à la DAFOP et à la DANE pour ordre de mission.
- Session « en présentiel » **du 19 septembre au 23 septembre à Lyon**.
- Début de la « formation en ligne » pour chaque futur instructeur à partir de **septembre 2016**.
- Suivi des validations par CISCO, la DANE, le corps d'inspection.

### c. Professeurs de technologie en collège (réforme du collège);

Il s'agit des professeurs volontaires enseignant la technologie en collège, et qui souhaitent monter en compétences techniques sur les nouveaux contenus de formation. Sont concernés également les IAN.

#### Procédure

- Acte de candidatures (courriel) auprès de l'IA-IPR STI pour la technologie collège [noel.morel@ac-lyon.fr](mailto:noel.morel@ac-lyon.fr) sous couvert du chef d'établissement avant **le 28 avril 2016**.
- Transmission des listes à CISCO par l'inspecteur STI et à la DAFOP pour ordre de mission.
- Ouverture des classes sur les modules technologie collège proposés par CISCO et début de la formation à partir de mai 2016.
- **Session en présentiel le 6 ou 10 juin Lyon**.
- Formation complémentaire post présentiel et en ligne.

### 2. DEUXIEME PHASE (SEPTEMBRE 2016) : FORMATION DE SPECIALITE (deuxième vague) ;

Cette phase concerne plus particulièrement les professeurs **de STMG spécialité SIG**, les professeurs **d'ISN**, les professeurs **d'ICN**, les professeurs **de SII (spécialité ETT et SIN)** ;

Il s'agit des professeurs volontaires qui souhaitent monter en compétences techniques et passer des certifications CISCO notamment sur « Transmission de l'information, réseau et internet » et « Architecture fonctionnelle d'un réseau communicant ». Sont concernés également les IAN.

#### Procédure

- Acte de candidature (courriel) auprès de chaque IA-IPR ou IEN référent disciplinaire sous couvert du chef d'établissement avant **fin septembre**.

- Économie et gestion (STMG SIG) [jean-charles.diry@ac-lyon.fr](mailto:jean-charles.diry@ac-lyon.fr)
  - STI voie techno (STI) [patrick.schwander@ac-lyon.fr](mailto:patrick.schwander@ac-lyon.fr) ou [noel.morel@ac-lyon.fr](mailto:noel.morel@ac-lyon.fr)
  - Mathématiques (ISN, ICN) [alain.truchan@ac-lyon.fr](mailto:alain.truchan@ac-lyon.fr)
- Transmission des listes par les inspecteurs à l'IA-IPR référent (JC Diry) pour centralisation puis à CISCO pour ouverture des classes. Chaque candidat recevra un courriel directement de CISCO l'invitant à prendre connaissance des contenus des différents modules. Il choisira ceux qu'il souhaite suivre. **1 mois pour le faire donc avant fin octobre.**
  - Transmission par CISCO aux inspecteurs pour validation des choix des candidats.
  - Centralisation par l'IA-IPR référent (JC DIRY) des listes validées et transmission à la DAFOP et à la DANE pour ordre de mission.
  - Début de la « formation en ligne » pour chaque futur instructeur à partir de **fin octobre 2016.**
  - Suivi des validations par CISCO, la DANE, le corps d'inspection.
3. TROISIEME PHASE (A PARTIR D'OCTOBRE 2016) : ACCULTURATION DES PROFESSEURS ET DES PERSONNELS DU RECTORAT ;

Cette phase concerne tous les professeurs de l'Académie **quel que soit leur discipline d'enseignement et/ou leur spécialité.**

Il s'agit des professeurs volontaires qui souhaitent monter en compétences techniques et passer des certifications CISCO notamment sur tous les domaines proposés par CISCO et plus spécifiquement sur les modules suivants.

I2IoE	20heures
GC	30heures
I2C	15heures

Cette phase **concerne aussi l'ensemble des personnels du rectorat et des établissements scolaires** et également les IAN intéressés).

#### Procédure

- Acte de candidature (courriel) auprès de **chaque IA-IPR ou IEN de disciplinaire** sous couvert du chef d'établissement.
  - Centralisation des listes par la DANE et transmission à CISCO.
  - Ouverture des classes par CISCO et choix des stagiaires de suivre un ou plusieurs modules. Les stagiaires reçoivent directement de CISCO un courriel les invitant à choisir les modules à suivre.
  - Retour des inscriptions par CISCO à la DANE
  - Transmission de la DANE à la DAFOP des listes pour ordre de mission
  - Début de la formation en ligne (avec ou pas demande de certification).
  - Suivi par CISCO, la DANE.
4. QUATRIEME PHASE : SENSIBILISATION DES ELEVES ;

Les modalités pour cette phase ne sont pas encore arrêtées, une réunion de travail avec la DANE, LA DSI, la DAFOP, les services juridiques et CICO est programmée courant Avril 2016.